

CERTIFICAT D'APPROBATION DE MODELE  
N° 98.00.272.001.0 DU 20 FEVRIER 1998

Feuille d'enregistrement GUYOT GRAPHCO  
modèle S - 100 - 24

---

FICHE D'HOMOLOGATION

---

NOM DE L'ADMINISTRATION COMPETENTE :

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Secrétariat d'Etat à l'Industrie  
sous-direction de la métrologie

COMMUNICATION CONCERNANT :

l'homologation d'un modèle de feuille d'enregistrement

---

[e2]

N° D'HOMOLOGATION : 145

1 - MARQUE DE FABRIQUE OU DE COMMERCE : DG

2 - DENOMINATION DU MODELE : S - 100 - 24

3 - NOM DU FABRICANT : Société GUYOT GRAPHCO

4 - ADRESSE DU FABRICANT : Le Parc Avril, 71210 Montchanin, France

5 - PRESENTE A L'HOMOLOGATION LE : 19 septembre 1997

6 - LABORATOIRE D'ESSAI : sous-direction de la métrologie

7 - DATE ET NUMERO DU PROCES-VERBAL DU LABORATOIRE : DA 05-120 du 30-01-98

8 - DATE DE L'HOMOLOGATION : 20 février 1998

9 - DATE DU RETRAIT DE L'HOMOLOGATION : sans objet

10 - MODELES D'APPAREILS DE CONTROLE SUR LESQUELS LA FEUILLE EST DESTINEE A  
ETRE UTILISEE :

[e1] 03, 04, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 15, 18, 21, 22, 23, 26, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 40, 41, 44,  
45, 46, 47, 48, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75.

11 - LIEU : Paris

12 - DATE : 20 février 1998

13 - EN ANNEXE, DOCUMENTS DESCRIPTIFS : Notice descriptive et photocopie

14 - REMARQUES : Vitesse maximale enregistrable : 100 km/h.

---

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J.F. MAGANA

---

■ N° 6524

FEUILLE D'ENREGISTREMENT GUYOT GRAPHCO, S - 100 - 24

